

Service Roaming

موريتاني
mauritani
GSM

Parlez en toute liberté dans plus de 150 pays

Avec le nouveau service roaming
mauritani, parlez à des prix compétitifs
vers plus de 400 opérateurs
internationaux.



Pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122.

شنتقيل
Chinguitel
MAURITANI

AKHBAR El Jeïch

22 02 03 05
33 02 03 05
44 02 03 05
Dcrp@mauritel.mr
BP: 208 Tel: 5002255

Pour vos publicités et annonces :
Akhtar El Jeïch vous offre une page publicitaire

Organe d'information officiel de l'Armée Nationale, Akhtar El Jeïch est une revue bimestrielle qui traite de thèmes d'actualité sur des domaines variés: militaire, technologique, médical, environnemental, économique, culturel...

AEJ est:

- Publiée dans deux versions, arabe et français;
- Tirée en quadrichromie sur papier couché brillant.
- Distribuée au niveau de toutes les formations militaires, dans les institutions publiques, dans les ambassades de la Mauritanie et aux attachés de Défense accrédités à Nouakchott.

Akhtar El Jeïch

Voire fenêtre sur
l'Institution Militaire

Condoléances

Nous avons appris avec affliction, la disparition du Cheikh et imam Abdoul Aziz Sy, décès survenu à Dakar, le 2 mai 2012 suite à un accident de circulation. En cette douloureuse occasion, Akhtar El Jeïch adresse ses condoléances les plus émues à la famille du défunt ainsi qu'à l'ensemble du peuple mauritanien et implore le Tout Puissant pour l'accueillir dans son sain paradis.

Inna Lillah we Inna Ileyhi Rajioun.

n° 32 - mai - juin 2012

El Jeïch 31

AEJ MOTS CROISES

Cne Lif M. Diadié

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B		■	■	■	■	■			■	
C					■					
D		■	■							
D					■		■	■	■	■
F	■		■	■	■	■	■		■	■
G										
h			■		■	■	■			

HORIZONTALEMENT

- Mère patrie
- Plat africain
- Adverbe d'intensité - sentinelle
- Mal entendant
- Lait pour enfants
- Chère capitale
- Métal précieux - conjonction- ouverte d'admiration

VERTICALEMENT

- Début du jour - jeu
- Métal jaune
- Dense
- La plus grande du Trarza - il fait 12 mois
- Sport de glace
- Plante parasite
- Ville d'officiers
- Point cardinal - boulot
- Ancien chef en Afrique du Nord - règle spéciale
- Saisons chaudes - déshabillé

CORRECTIONS

	E	B		N		R	O			
	T	O	H	K	A	U	N			
	O		J		S	R				
	A		I		D	I	N			
	S		O		S	O	U	R	D	E
	E		G		A	R	D			
	T		O		T	O				
	A		M		A	U	R	I	T	A
	E		N		I					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

PARTIE DE CHASSE EN MILITAIRES GENDARMES ET POLICIERS

Trois groupes de militaires, de gendarmes et de policiers en campagne décident, un vendredi, de faire un concours de chasse au plus gros lapin, histoire de casser la monotonie ambiante au quotidien. Alors, les militaires partirent les premiers et ramenèrent un beau gros lapin d'un peu moins de 3 kg.

Les gendarmes à leur tour ramenèrent aussi un lapin mais hélas d'à peine 2 kg. Au tour des policiers. Une heure passée, deux heures passées... trois heures, quatre heures,....

Les militaires et les gendarmes commencent à s'inquiéter et partent à leur recherche. Ils trouvent les policiers autour d'une vache qu'ils sont en train de passer à tabac, en la bastonnant sans merci et en répétant à tour de rôle:

- AVOUE QUE T'ES UN LAPIN !



Sport

de discrétion (avec un appareil respiratoire pour les altitudes très importantes). En effet, ces sauts ont souvent pour but l'espionnage ou l'attaque surprise.

Deux techniques d'infiltrations sont alors appliquées par les commandos suivant les objectifs et les conditions du saut:

- La technique de la dérive sous voile

elle consiste à ouvrir rapidement son parachute après le saut ; cela pouvant servir à s'éloigner du point de saut pour accéder à une zone inaccessible en avion et s'enfoncer plus facilement en territoire ennemi; la distance parcourue peut atteindre 40 km sous voile.

- Deuxième technique Elle consiste à n'ouvrir son parachute qu'après une chute importante et rapide (autour de 65 mètres par seconde) à faible hauteur du sol (700 mètres environ) pour éviter d'être repéré durant le saut. La mise en place des hommes peut ainsi se faire très discrètement mais peu avancée en territoire ennemi.

Conditions de succès des opérations aéroportées

Les opérations aéroportées furent dans leurs débuts assez mal utilisées car ce sont des unités très particulières à n'employer que dans certains cas. Elles demandent :

* Le plus de renseignements possibles avant l'envoi des troupes

* Un largage rapide des hommes et du matériel proche des objectifs à attaquer pour une coordination générale de l'action.

* La surprise de l'attaque

Une prise des objectifs rapide et pour peu de temps car ces troupes ne bénéficient pas de l'appui de la cavalerie ni de beaucoup d'hommes et de matériel comme l'infanterie classique.

Le coup d'envoi du marathon International de Nouakchott

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a donné le coup d'envoi vendredi 06/04/2012 au Complexe Olympique de Nouakchott, du Marathon International organisé par le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec la fédération Mauritanienne d'Athlétisme dans le cadre des activités de la journée nationale du sport.

Le Président de la République a tiré un coup de feu en l'air pour marquer le lancement du marathon qui comprend des distances de 42, Km, 21 Km et 10 Km pour les hommes et les femmes en plus de 5Km pour les personnes handicapées.

Plus de 3000 athlètes comprenant des représentants du Maroc, de L'Algérie, du Sénégal, de la Gambie et de la Cote- D'Ivoire(à raison de trois pays) et environ 2000 amateurs participent à ce marathon.

A l'occasion de ce marathon, la ministre de la culture, de la jeunesse et des sports, Mme Cisse Mint cheikh Ould Boide, a souligné que l'annonce par le gouvernement d'une journée du Sport représente une pierre supplémentaire dans l'édifice des réalisations accomplies au profit des sports dans le pays.

Elle a rappelé dans ce cadre la création du Fond d'appui au secteur, la redynamisation du sport scolaire, la formation du cadre humain capable de développer le sport et la construction prochaine des stades olympique dans toutes les wilayas du pays. La ministre a appelé les jeunes mauritaniens à aller de l'avant dans la pratique des sports compétitifs afin de faire gagner au pays la position qui lui sied aux plans régional et international.

Cette première édition du Marathon international de Nouakchott a été clôturée par la remise des prix aux lauréats dans les différentes composantes de la compétition.

Ainsi, le premier prix de la distance de 42 Km a été l'œuvre du marocain Khalid Bellachi.

Du côté des militaires et les forces de sécurité, les prix obtenus sont les suivants:

Pour les 21 Km, le prix de la première place est revenu au gendarme de 4^{ème} échelon Sidi Mohamed Ould Nani.

Le deuxième prix a été obtenu par le soldat de 2 cl Mohamed Ould Mahmoud de la Direction du sport, et le troisième prix de cette même distance est revenu au 2 cl Abdellahi Ould Abbe, du Bataillon Spécial d'Intervention.

Et pour les 10 Km, le soldat 2cl Abderrahmane Ould Moussa du Bataillon Spécial d'Intervention, s'est emparé du prix de la première place.

Cne Malamine Coulibaly



LE PARACHUTE AU SEIN DE L'ARMÉE

Les troupes aéroportées sont de petites unités d'intervention de l'armée de terre ayant pour but de prendre des objectifs rapidement, par surprise et de les tenir jusqu'à l'arrivée de l'infanterie. Ce sont donc des unités d'élite qui subissent le premier contact avec l'ennemi pouvant accéder à tous types de terrains rapidement par le parachutage des troupes et du matériel.

Le parachute militaire

Les parachutistes sont équipés de deux parachutes : le parachute principal, appelé dorsal (car il se place sur le dos) et le parachute de secours nommé ventral (il se fixe sur le ventre). Ce dernier possède une voilure presque deux fois moins importante et un poids nettement moins lourd que le premier, sachant que le dorsal pèse environ une douzaine de kilogrammes et possède une voilure d'un diamètre de huit ou neuf mètres. Le parachute militaire est hémisphérique, c'est à dire qu'il possède la forme des premiers parachutes (contrairement aux parachutes rectangulaire qu'utilisent les sportifs). Il est ainsi moins maniable sur le plan horizontal permettant alors moins de collisions entre les hommes qui se trouvent souvent très proches lors du largage qui suivent alors tous une même trajectoire ; celle du vent, mais quelques parachutes tels que le BG7 utilisés dans notre armée sont équipés de trois fenêtres permettant au parachutiste d'acquérir une certaine vitesse horizontale utile pour éviter les obstacles au sol et les collisions. Le parachutiste est aussi équipé de son arme et de petits matériels placés dans une gaine qu'il largue avant le contact au sol et qui pend à une corde permettant au parachutiste de ne pas être gêné durant l'atterrissage. Enfin, un colis plus lourd peut être largué avant que le premier ou après que le dernier para-

chutiste ne saute. Le parachutiste militaire se retrouve donc parfois avec 50 kilogrammes de matériel sur lui.

Parachutage à ouverture automatique

Ce parachutage permet de larguer de nombreux parachutistes sur une seule zone en très peu de temps et à basse altitude. Il s'utilise notamment pour le parachutage des troupes d'infanterie. Dans l'avion, les parachutistes se mettent en file et attachent une sangle reliée à leur parachute nommée SOA (Sangle d'Ouverture Automatique) à un câble d'acier fixé tendu dans l'avion. Lors du saut la sangle tire automatiquement sur les bronches de verrouillages (cas du BG7) pour permettre à l'extracteur de tirer le parachute hors du sac, puis la SOA reste accrochée à l'avion. L'extraction du parachute est donc très rapide, son temps d'ouverture est de trois secondes environ. Les parachutistes sautent par les portes latérales ou plus rarement par l'arrière de l'avion (plutôt utilisé pour le largage du matériel).

Au largage (à 600 mètres d'altitude habituellement) les parachutistes sont espacés de

50 à 77 mètres. Cette valeur est calculée en fonction de la vitesse de l'avion et la cadence de sortie qui est d'un para toutes les secondes pour une sortie au numéro. Mais cette valeur reste théorique et il survient parfois des collisions entre les parachutistes.

La vitesse de descente est de l'ordre de 6 mètres par secondes; c'est à dire 21,5 km/h environ (un peu plus rapide avec le parachute de secours), et dure alors moins d'une minute. Mais la vitesse d'atterrissage peut se voir accentuée lors de l'atterrissage par la vitesse du vent.

Durant la descente, aucun combat aérien ne peut avoir lieu, car interdit par les conventions de Genève, du à la vulnérabilité des parachutistes durant le saut. Les troupes atterrissent ensuite sur des zones dégagées (appelées Zone de saut) choisies préalablement par l'état-major pour éviter tout risques d'accidents et d'attaques éventuels durant la descente.

Le parachutage à ouverture commandée

Le saut à ouverture commandée est principalement utilisé par les commandos militaires. Il leur permet en effet de décider à quelle altitude ils ouvrent leurs parachutes en tirant simplement sur une poignée.

Ils utilisent alors des parachutes rectangulaires (comme le parachute de loisirs) plus maniables et moins encombrants et sont largués à hautes altitudes (jusqu'à 8000 mètres) pour plus



Notions et Concepts

mondiale est connue comme celle de la radio et du cinéma, alors que la guerre des Etats-Unis au Viêt-Nam, celle de la télévision. La guerre du Golfe en 1991 a été marquée par l'apparition des chaînes de diffusion en continu, notamment CNN. La dernière guerre en Irak a renforcé cette tendance avec l'arrivée d'Al-Jazira.

C'est suite à toutes les expériences des armées avec les journalistes et avec les médias que les militaires ont commencé à professionnaliser les communications conçues dans le cadre des procédés psychologiques destinées aux médias.

TECHNIQUES EMPLOYÉES PAR LES ARMÉES POUR LA GESTION DE L'INFORMATION

Les techniques mises en place pour maîtriser l'information médiatique se situent à deux niveaux. D'une part, les armées peuvent contrôler les journalistes et leur accès aux informations. D'autre part, elles peuvent adapter les messages adressés aux professionnels de l'information. En ce qui concerne le contrôle des journalistes, différents modèles ont été étudiés et testés par les armées dans plusieurs guerres (au Viêt-Nam ou en Irak durant les deux guerres du Golfe en 1991 et 2003, par exemple). Un exemple remarquable de ce type d'instrumentalisation des médias par les militaires pour tromper l'ennemi se trouve dans la guerre du Golfe. À cette occasion, les Etats-Unis ont invité les médias à couvrir un débarquement de leurs troupes pour faire croire à l'ennemi qu'ils préparaient une telle opération, alors qu'ils préparaient une autre. Cette manœuvre leur a permis de cacher l'endroit, en l'occurrence la frontière irako-saoudienne, d'où l'offensive est vraiment partie. En consé-

quence, l'armée irakienne a mobilisé la plupart de ses troupes au mauvais endroit !

Le service de la communication de guerre des armées peut instaurer un black out ou une censure totale. Dans ce cadre, les militaires n'autorisent pas l'accès des journalistes aux champs de bataille. Ce modèle, utilisé par exemple lors de la guerre de Grenade en 1983 est très critiqué dans les sociétés démocratiques où la liberté de presse est un droit constitutionnel.

Moins critiquable que la censure totale, le système de pools de journalistes a été implanté par les armées, tel était le cas lors de la guerre du Golfe en 1991. Dans ce système, les armées désignent elles-mêmes les journalistes qui bénéficieront du droit à l'accès aux informations qui seront fournies uniquement par les militaires dans des conférences de presse ou par communiqués.

Finalement, avec la guerre en Irak en 2003, un autre système a été mis en place par l'armée américaine, celui des journalistes embarqués. Il consiste à accréditer un nombre restreint de journalistes qui sont embarqués avec les troupes. Les journalistes ont pu ainsi diffuser en direct des informations autorisées. Ce modèle a cependant été mis en question par journalistes eux-mêmes. Ils estiment qu'en faisant partie des troupes, ils perdent de l'indépendance professionnelle car, au bout d'un certain temps, ils se sentent proches des soldats avec qui ils ont partagé beaucoup d'expériences.

Quant aux messages, ils sont de préférence simples, courts, stéréotypés et des images choc qui attirent l'attention des récepteurs. On préfère plutôt l'utilisation du conditionnel par exemple, ainsi que l'emploi des

phrases courtes et descriptives ou le recours aux stéréotypes. La référence à des événements récents, les commentaires sélectionnés...etc. Dans ce cas, la répétition des messages et les stéréotypes jouent un rôle essentiel.

Nous dirons que les confrontations armées comportent toujours une partie de guerre psychologique. L'enjeu principal de la production de l'information en temps de guerre est que les acteurs armés fonctionnent dans une logique communicationnelle de guerre, tandis que les médias les abordent comme s'ils fonctionnaient dans une logique informative.

À ce stade, il est important de reprendre la distinction entre information et communication. La première fait référence à la recherche de contenus par les médias. La communication, par contre, se réfère à la promotion d'intérêts défendus par celui qui communique.

L'information en temps de guerre, ceci veut dire que les armées font de la communication et non précisément de l'information. Bref, alors que pour les médias, le travail consiste à informer tout en restant concurrents, pour les armées le travail consiste à gagner la guerre aux moindres coûts possibles.

Alors que le but de l'information est, à priori, de réduire d'un certain degré l'incertitude sur un fait survenu dans la réalité, le but de la communication de guerre est de produire des messages pour dissuader l'ennemi et convaincre la population de la légitimité de la guerre. Pour cette raison, on admettra que les exigences de transparence des médias ne sont pas toujours compatibles avec le souci de confidentialité de certaines opérations armées.

I MPORTANCE DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION DANS LES ARMEES

L'enjeu du traitement de n'importe quelle confrontation armée par les médias découle en partie, du fait que dans les sociétés démocratiques, les individus sont sans cesse appelés à s'exprimer, et à prendre des décisions sur différents sujets qui concernent la nation. Quand il s'agit des opérations sur le terrain, il faut bien admettre que les exigences de transparence des médias ne sont pas compatibles avec le souci d'efficacité des armées. Le plus souvent, les armées communiquent plutôt qu'elles n'informent les citoyens. Dans ce cas, une parfaite habileté est requise dans les rapports entre l'appareil militaire et les médias de masse dont certains sont de véritables entreprises qui, malgré leur souci de rentabilité, s'investissent d'une mission informative à l'égard des citoyens

● Lt-Colonel Abou M. So

GUERRE ET LOGIQUE MEDIATIQUE

Tout d'abord, il y'a lieu de préciser que les guerres représentent pour les médias des réalités particulièrement intéressantes. Elles offrent des faits susceptibles d'attirer l'attention des audiences et fournissent ainsi une matière première idéale pour l'élaboration d'événements médiatiques. De plus, une confrontation armée se prête facilement à la simplification des rôles des acteurs sociaux concernés. En outre, l'évolution des guerres fournit aux médias des histoires qui retiennent l'attention des citoyens qui restent à l'affût de toute information concernant cette guerre. Toutefois, les règles qui régissent la stratégie militaire peuvent aller à l'encontre de la logique médiatique. À ce propos, certains affirment que dans des situations de guerre, les logiques de production et de diffusion de l'information ne sont pas les mêmes. En effet, toute guerre comporte deux composantes: une composante physique à l'intérieur de laquelle les actions militaires classiques peuvent être regroupées,

et une composante psychologique à l'intérieur de laquelle sont regroupées les actions et la guerre psychologiques. Les actions psychologiques, comprennent les procédés propres au temps de paix alors que la guerre psychologique est propre aux temps de guerre.

ARME PSYCHOLOGIQUE ET MEDIAS

L'arme psychologique fait partie de la stratégie militaire générale. Elle s'emploie aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. Les manœuvres psychologiques existent depuis bien avant l'apparition des médias de masse dans les sociétés occidentales. Néanmoins, la consommation de la presse a obligé les militaires à repenser leurs stratégies de communication et leurs actions psychologiques. En fait, l'arrivée de la démocratie a marqué l'apparition de la figure de citoyen et du concept d'opinion publique. De ce fait, persuader l'opinion des citoyens est devenu une question qui doit être maîtrisée aussi bien par les décideurs politiques, que les stratèges

militaires. Pour le pouvoir n'est pas seulement politique mais au militaire, les médias offrent de nombreuses possibilités intéressantes qui vont de la persuasion. Néanmoins, cela ne va pas sans poser quelques problèmes de contrôle. Si les médias permettent de faire parvenir un message à des millions de personnes, il est vrai que la gestion et le contrôle absolu de l'information restent problématiques pour les armées. Les armées ont dû réadapter les techniques de communication et apprendre à gérer leurs relations avec les journalistes. Dans l'histoire de la guerre psychologique et de la persuasion de masse, la Première Guerre Mondiale fut l'occasion où les techniques de guerre psychologique ont commencé à prendre leur forme moderne. À l'époque, l'armée britannique a bien compris l'importance de la communication professionnelle dans la guerre. Elle a créé le premier Ministère de l'Information. Depuis lors, dans toutes les guerres menées dans le monde a été une occasion pour tester différentes formes de contrôle de l'information. Par exemple, la Deuxième Guerre



Mémoire Militaire

qui s'adaptait aux données et réalités de l'époque a permis de contenir la menace de cette force hors des frontières

Tandis que les articles de ces conventions commerciales incluait des dédommagements en nature, l'armement³, en constituait une part importante. L'application de ces accords a constitué pour Bakar une part importante de sa stratégie militaire et sa vision des événements. Ceci lui a permis de se procurer des armes sur le compte d'un ennemi probable et se préparer en conséquence pour un affrontement militaire prévisible entre les deux parties et ce, malgré la longue trêve observée. Les prochains événements vont confirmer que l'acquisition de ces fusils relativement modernes a contribué largement à la lutte contre la pénétration française dans notre territoire.

Les principaux accords commerciaux entre les deux parties Le premier accord entre les deux parties a été signé en 1821 entre le gouverneur du Sénégal, Lacombe et l'Emir Mohamed Ould Mohamed Cheine, accord à l'issue duquel, il a été procédé à la création d'un comptoir commercial à Bakel. Les français visaient ainsi à étendre leur hé-

gémonie vers l'Est après les accords signés avec le Trarza et le Brakna. L'émirat des Idouaichs espérait tirer le maximum de profit des recettes générées par la vente de la gomme arabique⁴ Le second accord entre l'émirat des idouaichs et les français, et le premier de l'époque de Bakar, a été signé à l'issue de la guerre contre le Trarza initiée par Faidherbe, gouverneur du Sénégal. A travers cette guerre le gouverneur visait à améliorer les conditions des échanges commerciaux, et du coup, mettre le rapport de force en faveur des français.

C'est en 1857 à Bakel que fut signé pour la première fois un accord précisant le quota de 3%⁵ de la valeur totale vendue dans les centres commerciaux français à la place des dons en nature⁵. Les français voulaient inciter Bakar à assurer la protection des caravanes qui transportaient la gomme arabique en passant par son domaine de responsabilité géographique afin d'obtenir la plus grande part de la vente. Cet accord a constitué la première tentative sérieuse en vue d'assurer un protectorat⁶ sur ce grand espace géographique. Mais l'Emir Bakar a confirmé l'impossibilité de lui imposer ce

protectorat.

Après la fin de la guerre entre le combattant Mohamed Lehib, Emir du Trarza et les français et le départ de Faidherbe le rapport de force a basculé en faveur l'émirat des idouaich et est donc clair que le dernier accord entre les deux parties était devenu lettre morte.

Au cours de ces mauvais rapports avec les français baka disait : les français semblent se révolter, il va falloir les sanctionner⁷.

A partir de cet instant, il a entamé sa préparation morale et matérielle pour faire face aux français. Malgré la dégradation des relations entre les deux parties. Elles sont parvenues à un troisième accord en 1895. Les français le considéraient comme nul et non avenu du fait que Bakar ne respectera pas son contenu et continuera à agir de manière contradictoire à son esprit⁸. Après cet accord les deux parties semblent se diriger vers un conflit armé notamment avec Coppolani et son projet pacifique qui autorise l'usage de la force pour franchir les régions de la Mauritanie..

Renvois

1-bekar a reçu l'explorateur français Mage en 1860 et l'audience a été caractérisée par un climat de méfiance qui a empêché l'explorateur d'exécuter son programme. Pour les français il s'agit d'une preuve suffisante qui témoigne de mauvaises intentions de Bakar à leur rencontre.

2-PETITE CHRONIQUE DES IDDOUAICH –PIERRE AMILHAT P56

3-Elle a regroupée les différentes armes qui sont utilisées dans la zone à l'époque.

4-PETITE CHRONIQUE DES IDDOUAICH –PIERRE AMILHAT P54

5Les dons comportent des pièces de guinée :armes et minutions en plus de l'ameublement.

6-PETITE CHRONIQUE DES IDDOUAICH – PIERRE AMILHAT P55

7- PETITE CHRONIQUE DES IDDOUAICH – PIERRE AMILHAT P56

8- PETITE CHRONIQUE DES IDDOUAICHS –PIERRE AMILHAT

L'Emir BAKAR OULD SWEID'AHMED

La vie d'un combattant et le destin d'un martyr

Nous
avons appris dans l'épisode précédent que le milieu dans lequel est né Bakar Ould Sweid'Ahmed a contribué à forger sa personnalité exceptionnelle, comment celui-ci, sa vie durant, a su cultiver un caractère empreint de pragmatisme qui a été à l'origine de sa réussite dans la conduite des événements majeurs de son époque.

Lui qui, dès son jeune âge a fait preuve de capacités de commandements exceptionnelles qui se sont développées dans un milieu social propice qui incite l'individu à incarner les valeurs de bravoure, du sacrifice et de l'honneur.

EPISEDE 2

Cne
Sidi Mohamed
Hedeid

Egalement, il a été procédé à un aperçu de différentes versions écrites liées à son Intronisation. Tous les récits verbaux ou écrits confirment que cette date se situe au milieu des années 30 et 40 du 19^{ème} siècle.

Au début, la relation entre Bekar et les français était une opposition de principe qui s'est transformée par la suite en une opposition armée au début de l'année 1904. Malgré les accords bilatéraux en vigueur entre les français et l'Emirat des Idouaichs, les français ont toujours exprimés des doutes quant aux intentions réelles de Bekar¹. Ce doute s'est transformé en conviction

chez les français qui se sont rendus compte que les dons en nature constituaient plutôt un tribut² qu'ils étaient contraints de verser aux Idouaichs et ce, en dépit des accords préalables.

Politique de défense basée sur des accords commerciaux : Au début Bekar a choisi la politique de résistance. Elle constitue l'esprit des accords signés avec les français durant le 19^o siècle. Cette stratégie avait pour but de maintenir les français hors des frontières et les contraindre à la signature de conventions qui limitent leur pouvoir au niveau des centres commerciaux de l'autre coté de la rive

Certainement, ce chef que d'ailleurs pourvu d'une intelligence remarquable laquelle s'ajoute une valeur taire sûre, était convaincu de la signature de ces accords que le plus grand problème consistait dans le rapport de force entre une puissance coloniale hégémoniste disposant d'armes modernes et des moudjahidi qui ne disposent que d'armes traditionnelles.

Il semble que la signature d'accords et de conventions surtout commerciales - on a constitué une nouvelle forme de résistance qui a été exploitée par les émirats mauritaniens depuis le 17^o siècle. Cette

Santé

étiologique, diagnostique et thérapeutique. (OMS, Satyavati., 2003)

Ce qu'on appelle « épilepsie » était connu des Babyloniens dans le Code d'Hammourabi sous la dénomination de « benu », et chez les Égyptiens dans le papyrus Ebers sous la dénomination de « nsjt ».

Le premier vrai traité médical sur l'épilepsie est attribué à Hippocrate (De la Maladie sacrée) ; après lui, ont écrit sur l'épilepsie plusieurs auteurs grecs dont Galien et Arétée de Cappadoce, puis des latins dont Celse et Caelius Aurelianus

Dans l'antiquité, l'épilepsie effrayait beaucoup (mal sacré). Théophraste et Pline (HN, 28, 35) rapportent que par superstition on crachait par terre pour se prémunir de la contagion lorsque l'on rencontrait un épileptique

Période moderne

Ce n'est qu'au XVI^e siècle que la littérature va offrir à nouveau – écrits en latin – des traités complets sur l'épilepsie avec Cardan, et surtout Gabuccini

La première publication en langue française, et qui ne soit pas une traduction des auteurs classiques, est celle de Jean Taxil en 1602 (Traité de l'Épilepsie, Maladie vulgairement appelée au pays de Provence, la gouttete aux petits enfants). D'autres suivront, sans apporter rien de bien nouveau, tant les superstitions religieuses principalement ont empêché toute progression significative dans la compréhension scientifique des maladies en général, et neuropsychiatriques en particulier.

Ainsi, il faudra attendre la fin du XIX^e siècle avec John Hughlings Jackson qui fera avancer

la connaissance sur la maladie épileptique, en donnant une première classification anatomo-clinique des phénomènes épileptiques. Ensuite, grâce à l'EEG, les auteurs du siècle suivant feront encore progresser la classification des différentes formes et les différents types d'épilepsie (Lennox, Gastaut, Gibbs, etc.).

Épidémiologie de l'épilepsie

• Prévalence : L'épilepsie est l'affection neurologique la plus fréquente (0,5 % à 0,7 %) après la migraine et concerne, en France près de 1 % de la population. L'épilepsie dans ses différentes formes touche près de 50 millions de personnes dans le monde, nourrissons, enfants, adolescents et adultes confondus. En Afrique la prévalence est plus importante

• Incidence: 53 cas pour 100 000 habitants et par an (30 000 nouveaux cas en France tous les ans).

• La durée moyenne calculée de la maladie est de 6 à 10 ans.

• 30 % des cas d'épilepsie sont d'origine génétique ;

• 70 % des cas d'épilepsie seraient acquis, dont la moitié ont une cause déterminée (une lésion cérébrale due aux séquelles d'une souffrance lors de la grossesse et de l'accouchement,

d'un traumatisme crânien lors de la petite enfance, ou d'un problème vasculaire...) ; pour les autres, les causes restent non élucidées.

L'allongement de l'espérance de vie accroît le risque d'apparition, chez les personnes âgées, de crises d'épilepsie liées à des accidents cérébrovasculaires ou à des maladies dégénératives.

La crise d'épilepsie

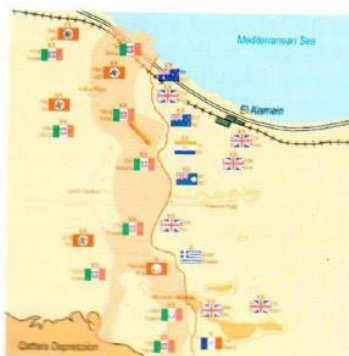
L'épilepsie est un symptôme neurologique causé par un dysfonctionnement passager du cerveau ; certains disent qu'il « court-circuite ». Lors d'une crise d'épilepsie, les neurones (cellules nerveuses cérébrales) produisent soudainement une décharge électrique anormale dans certaines zones cérébrales.

Normalement, l'épilepsie n'altère pas les capacités intellectuelles. Cependant, si les crises surviennent sur des enfants en bas âge, donc sur un jeune cerveau non mature et donc plus sensible, les crises peuvent finir par générer un dysfonctionnement cérébral léger. Des études ont montré que 20 % des enfants épileptiques présentaient un retard léger dans divers apprentissages, notamment la lecture.



leuses, ainsi qu'une centaine de véhicules divers ont été détruits. La Luftwaffe a perdu 7 avions du fait de la DCA et 42 Stukas abattus par la RAF. Les pertes françaises sont comparativement beaucoup plus légères, avec 99 tués et 19 blessés, pendant le siège, et 41 tués, 210 blessés et 814 prisonniers, lors de la sortie. En outre, pendant celle-ci, 40 canons de 75, 5 de 47, 8 Bofors et une cinquantaine de véhicules divers ont été perdus. Au total 2 619 hommes des FFL arriveront à rejoindre les lignes britanniques, sur les 3 703 présents au départ.

Ce fait d'armes entraîne une nouvelle prise de conscience de la valeur et du courage des soldats français, très contestés depuis juin 1940. Les retards qu'apporte la résistance résolue des Français augmentent les chances des Britanniques de se ressaisir et facilitent la préparation d'une contre-attaque. À plus long terme, le ralentissement de la manœuvre de Rommel permet aux forces britanniques d'échapper à l'anéantissement prévu par l'Axe. Winston Churchill reconnaîtra dans une déclaration laconique : « En retardant de quinze jours l'offensive de Rommel, les Français libres de Bir Hakeim auront contribué à sauvegarder le sort de l'Égypte et du canal de Suez ».



L'ÉPILEPSIE

L'épilepsie (également comitialité, mal comitial), parfois nommée encore haut mal, mal caduc ou mal sacré, est une affection neurologique qui est le symptôme d'une hyperactivité cérébrale paroxystique pouvant se manifester par des convulsions ou une perte de conscience, voire par des hallucinations complexes inaugurales (visuelles et/ou auditives et/ou somesthésiques), avec ou sans convulsions, mais ce n'est pas une maladie mentale contrairement à l'image qu'on peut avoir des malades.

L'image de maladie mentale qui lui est souvent associée est due au fait que, au cours des crises, certains malades peuvent présenter des troubles du comportement, mais l'épilepsie n'altère en rien les capacités intellectuelles. Une fois sur deux, elle débute dès l'enfance.

Les causes en sont multiples et encore mal comprises. On sait que la fatigue, le stress physiques et/ou psychiques, les excitants (alcool, tabac, café, thé), certains bruits permanents ou anormaux, l'éclairage stroboscopique ou le jeûne peuvent favoriser l'apparition d'une crise. Il n'existe pas une mais des épilepsies. La diversité interindividuelle porte non seulement sur les causes ou origines des troubles ou sur la localisation cérébrale des dysfonctionnements électriques, mais également sur la plus ou moins grande résistance aux traitements, la diversité des crises induites, leur rythme, le handicap généré, leurs conséquences sociales, leur évolution et leur prise en charge

Histoire de l'épilepsie Antiquité

En grec, le mot epilêpsia ou epilêpsia signifie : « action de saisir de mettre la main sur quelque chose, attaque, interception, arrêt soudain ». Il tire son origine du grec ancien : « επιλαμβάνειν » (epilambanein) qui signifie « criser ou attaquer ».

Le terme de comitial vient, quant à lui, de ce que les comices romains devaient être interrompus lorsque quelqu'un avait une crise.

Les premiers concepts concernant l'épilepsie sont apparus dans la médecine ayurvédique de l'Inde et se seraient précisés et développés pendant la période védique entre 4500 et 1500 av. J.-C. On trouve notamment l'épilepsie dans le Charak Samhita (environ 400 av. J.-C., le plus ancien texte décrivant ce système antique de médecine, sous la dénomination de « apasmara » qui signifie « perte de conscience ». Le Charak Samhita référençait déjà les différents aspects de l'épilepsie au niveau symptomatologique



Batailles Célèbres

expérimentés et maîtrisant les techniques de guérilla, ils sont commandés par le Lieutenant-colonel Prince Amilakvari; les bataillons de l'Oubangui-Chari (bataillon de marche n°2) et du Pacifique (composé de volontaires de Polynésie française, de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides sous les ordres du lieutenant-colonel Félix Broche) forment la demi-brigade de marche du colonel Robert de Roux ; une compagnie de transmissions; la 101^{ème} Compagnie du Train Auto ; l'intendance, le service de santé (ambulance Hadfield-Spears jusqu'au 22 mai, puis l'ambulance chirurgicale légère), le service du matériel avec ses ateliers, le quartier général 50; la 22^{ème} mission britannique de liaison.

Comme pour les troupes, l'armement est d'origine diverse et assez hétéroclite. Ainsi 63 chenillettes Bren Carrier, de nombreux camions et deux obusiers ont été fournis par les Britanniques. Mais la grande majorité de l'artillerie est d'origine française, récupérée au Levant. On y trouve 54 canons de 75 (dont 30 utilisés en antichars), 14 de 47, 18 de 25. Les Britanniques ont aussi fourni 86 fusils antichars Boys de 13,9 mm et 18 canons antiaériens de 40 mm Bofors, mais la plupart de l'équipement de l'infanterie est français avec 44 mortiers de 81 ou de 60, 76 mitrailleuses Hotchkiss, dont 4 bi-tubes, 96 fusil-mitrailleurs 24/29 de DCA et 270 d'infanterie. La garnison dispose au départ de dix jours de ravitaillement et de vingt mille obus de 75mm

L'assaut de Rommel

Dans la nuit du 26 mai 1942, Rommel, devançant l'offensive planifiée par les Britanniques, passe le premier à l'attaque. Les 15^{ème} et 21^{ème} Divisions Blindées,

ainsi que la 90^{ème} Division Légère de l'Afrika Korps et les deux divisions du 20^{ème} Corps d'Armée Italien, la blindée Ariete et la motorisée Trieste, lancent le large mouvement de contournement prévu, au sud de Bir Hakeim. Les unités blindées britanniques surprises résistent de façon improvisée et désordonnée aux Germano-Italiens qui leur infligent des pertes considérables, mais ces derniers subissent aussi des pertes importantes. À la nouvelle des premiers mouvements ennemis, Kœnig fait prendre à ses hommes leurs dispositions pour le combat.

Le 27 mai, à 9 heures, Rommel donne l'ordre au général Stefanis, commandant de la division blindée italienne Ariete, d'attaquer Bir Hakeim par le sud-est. Les unités de cette division, à savoir le 132^{ème} Régiment de chars équipé de M13/40, le 8^{ème} Régiment de Bersaglieri (tirailleurs) et le 132^{ème} Régiment d'Artillerie, abordent la position française à revers, en deux vagues successives, à partir de 9 h 30. Les bersaglieri qui tentent de débarquer de leurs camions pour soutenir la charge blindée sont contraints au repli en raison du tir de barrage de l'artillerie française. Les blindés chargent, mais sans aucun appui et tentent de traverser le marais de mines. Six d'entre eux parviennent à s'infiltrer à l'intérieur de la position française, malgré les mines et les tirs antichars. Ils sont détruits à bout portant par les canons de 75 mm et leurs équipages sont capturés. Croyant la situation désespérée, le Capitaine Morel, chef de la 5^{ème} Compagnie, décide de brûler son fanion et ses documents.

Les chars restants tentent alors de déborder la résistance par le nord, mais ils tombent dans

le champ de mines en "V" qui protège ce flanc. Les Italiens finissent par se regrouper et se replier. Ils laissent trente-deux blindés sur le terrain et quatre-vingt-onze prisonniers, dont le Lieutenant-colonel Pasquale Prestisimone, Commandant du 132^{ème} Régiment de Chars. La Division Ariete a été réduite à trente-trois chars en quarante-cinq minutes et doit cesser son attaque. Les Français, eux, n'ont que deux blessés, un camion et un canon détruit. Beaucoup de tirs des canons antichars ont lieu à 400, voire à 200 mètres mais les légionnaires n'ont pas perdu pied. La journée du 27 mai se termine localement sur un échec pour les forces de l'Axe mais, plus au nord, la 3^{ème} Brigade Indienne est anéantie et deux brigades britanniques, la 4^{ème} Blindée et la 7^{ème} Motorisée, bousculées, doivent se replier sur Bir-el-Gobi et El-Adem, laissant Bir Hakeim isolé. Durant les journées du 28 et du 29, la Royal Air Force bombarde les alentours et la position de Bir Hakeim, s'en prenant aux carcasses de chars italiens. Le Général Kœnig envoie un détachement, sous les ordres du Capitaine de Lamaze, pour incendier ces épaves, afin de diminuer le risque de méprises. Le groupement essaie vainement de prendre contact avec la 150^{ème} Brigade Britannique, installée plus au nord, mais l'artillerie italienne l'oblige à y renoncer, non sans que le détachement français ait détruit sept automitrailleuses ennemies. Le 29 mai, c'est le groupe mobile du Capitaine de Sairigné qui détruit trois chars allemands.

Bilan et conséquences

Du côté de l'Axe, les pertes sont les suivantes : 3 300 hommes ont été tués, blessés ou ont disparu, 277 ont été fait prisonniers. 51 chars et 13 automitrail-



La Bataille de BIR HAKIM

Bir Hakeim est un point d'eau désaffecté au milieu du désert de Libye, auprès duquel avait jadis existé un fortin turc. Pendant seize jours, du 26 mai au 11 juin 1942, la première brigade française libre du Général Kœnig y résista aux attaques des armées motorisées italiennes et allemandes (l'Afrika Korps) du Général Rommel. Le répit ainsi gagné par les Français libres permit aux Britanniques, en mauvaise posture, de se replier et de triompher par la suite à El Alamein.

Au début de 1942, après sa déroute dans l'ouest de la Cyrénaïque, la 8^{ème} armée britannique fait face aux troupes germano-italiennes en Libye, autour de la place forte de Tobrouk. En mai 1942, l'offensive allemande en Libye est relancée avec pour but la prise du canal de Suez. Cette offensive sera menée à bien jusqu'à la bataille de Bir Hakeim qui ruinera les ambitions de Rommel au Moyen-Orient. L'offensive débute sous de bons augures, le Général Kesselring et son corps aérien, revenus du front de l'est, ont lancé l'opération Herkules visant à s'emparer de Malte.

Pour préparer cette offensive, Rommel peut compter sur de multiples sources de renseignements sur la situation de l'ennemi. L'Abwehr a réussi à

percer les codes britanniques et peut déchiffrer les messages transmis aux attachés militaires américains qui regorgent de précisions sur le dispositif militaire britannique ; il a aussi infiltré un espion au Caire, John Eppler et, à ceci, s'ajoutent les moyens de surveillance radiotélégraphiques de la compagnie d'écoute Horch. Certes, Rommel n'a pour cette offensive que 90 000 hommes et 575 panzers à opposer aux 100 000 hommes et 994 chars britanniques, mais il possède l'initiative et ses troupes sont plus mobiles et plus aguerries, en particulier pour combattre dans le désert. Il choisit d'envelopper la ligne de front britannique par le sud et de remonter ensuite au nord de manière à séparer en deux la 8^{ème} armée britannique du Général Ritchie. Le 26 mai 1942, Erwin Rommel lance son offensive, avec laquelle il espère atteindre le canal de Suez.

Avec son aile gauche, composée des 10^{ème} et 21^{ème} corps italiens (divisions Sabratha, Trento, Brescia et Pavia) renforcés par la 15^{ème} brigade allemande d'infanterie, il déclenche une attaque frontale sur Gazala, sur la route côtière, en direction de Tobrouk, espérant ainsi y fixer l'essentiel des forces du Commonwealth. Mais, simultanément, il lance vers le sud ses cinq meilleures divisions (la 15^{ème} Panzerdivision, la 21^{ème} Panzerdivision, la 90^{ème} Leichte Afrika Division allemande, la division blindée Ariete et la division motorisée Trieste), en un mouvement tournant destiné à contourner la ligne fortifiée nord-sud des Britanniques, de

façon à remonter ensuite vers le nord pour prendre à revers le gros des forces britanniques et les détruire dans la poche ainsi créée. Il espère ensuite une chute rapide de Tobrouk, pour pouvoir foncer sur l'Égypte. Le Général Ritchie, Commandant la 8^{ème} Armée britannique, convaincu que les Allemands attaqueront directement Tobrouk, a déployé le gros de ses forces face aux deux divisions italiennes, avec quatre divisions et deux brigades.

Le flanc sud n'est couvert que par deux divisions et trois brigades dont la 1^{ère} brigade française libre. Le piège semble pouvoir se refermer sur la 8^{ème} Armée.

Parmi les points de résistance faisant face au sud, un est tenu par des Français libres. La 1^{ère} Brigade Française Libre commandée par le Général Kœnig, est une unité assez hétérogène, formée au gré des ralliements successifs. Elle a un effectif de 3 700 hommes, répartis comme suit :

- deux bataillons de légion étrangère, les 2^{ème} et 3^{ème} Bataillons de la 13^{ème} Demi-brigade de Légion étrangère, composés notamment de près de 300 Républicains espagnols,





Nous avons appris avec regret, le 12 mars 2012, le décès de Tourad Ould Cheikh, colonel à la retraite. En cette circonstance douloureuse aussi bien pour sa famille que pour l'institution pour laquelle il a loyalement servi durant 32 années de sa vie, Akhbar el jeich se joint à cette compassion en retraçant quelques pans de la carrière de l'officier qu'il fut. Feu Tourad O Cheikh Ould Beibekar naquit le 20 novembre 1950 à Sélilibaby. Après des études primaires et secondaires,

Feu, Colonel Tourad O. Cheikh

il opta quelques années pour l'enseignement en devenant instituteur. En 1976, alors que la Mauritanie était engagée dans le conflit fratricide du Sahara Occidental, il fit un autre choix en troquant son tablier d'instituteur contre l'uniforme militaire. Une année plus tard, il est promu au grade de Sous lieutenant de réserve puis lieutenant d'active en octobre 1981. Toute sa carrière durant, il a gravi les échelons jusqu'au grade de colonel et occupé des fonctions dont nous citerons de manière non exhaustive Commandant d'unité élémentaire, commandant de en second de régions militaires, Cdt CIAN, Cdt 4° et 5° RM, Chef du 1er Bureau, Conseiller du Chef d'Etat major National, Attaché militaire en Afrique du sud, ultime poste qu'il occupa avant de faire valoir ses droits à la retraite

le 20 novembre 2008. Il était détenteur, entre autres diplômes, du Diplôme d'Etat Major (DEM) obtenu en 1989 au Maroc, du Brevet d'Etudes Militaires Supérieures obtenu 1999 en Tunisie. Feu Tourad était apprécié de ceux qui l'ont connu comme humainement sociable, d'esprit très ouvert et particulièrement respectueux des autres. Sur le plan professionnel, il possédait nettement le niveau et avait un amour très poussé pour le métier des armes.

Le défunt était marié et père de plusieurs enfants.

L'institution militaire adresse ses condoléances les plus émues à sa famille et implore le Tout Puissant de lui accorder Son immense pardon et de l'accepter parmi les résidents de son Eternel Paradis. Inna Lillahi We Inna ileyhi Rajioun.

Adjudant -chef Eyoub O. ISHAGH

Né en 1968 à Nouakchott, Eyoub O Ishagh y fit ses études secondaires avant de rejoindre les rangs de l'armée en septembre en 1986. Après sa formation de base, il choisit la santé comme spécialité. C'est ainsi qu'après avoir obtenu son CA2, il réussira à décrocher, les Certificats N°1 et 2 SANTE pour devenir de fait, infirmier militaire, métier qu'il exercera pendant 25

ans, 5 mois et 4 jours.

Durant ses années de service, il avait exercé dans différentes formations ;

- Marine Nationale
- La 7^{ème} Région Militaire
- Le Secteur Autonome du Guidimakha
- Le Bataillon Blindé
- Le BCS

Le défunt nous a quittés à la suite d'un arrêt cardiaque survenu à

Nouakchott le 21 février 2012 ; Il a laissé derrière lui, une veuve éplorée et 8 enfants inconsolables.



Qu'Allah l'accueille dans Son paradis. Inna Lillahi We Inna Ileyhi Rajioun.

2^{ème} Classe Mohamed Ould ARDA

Le soldat de 2^{ème} CI Mohamed O. ARDA est né à Aleg en 1977. A l'âge de 20 ans, il intègre les rangs et rejoint le Centre National d'Entraînement Commando, à Fom Gleita où il effectue sa formation de base. Au cours de sa brève carrière militaire, il s'est distingué par le sérieux, la

rigueur au travail et son amour immodéré pour le sport. Il fut d'ailleurs l'un des artisans de l'équipe de football de la 7^{ème} région militaire. Muté à la 7^{ème} RM juste à l'issue de sa formation de base, il ne connut aucune autre formation jusqu'à l'ultime rendez-vous. Déjà en 2003, il fut

atteint d'une maladie qui entama toutes ses forces. Après 9 ans de lutte contre le mal qui ne lui permit aucune rémission, il perdit son dernier combat contre la mort le 9 février 2012, à l'hôpital d'Aleg.

Inna Lillahi We Inna Ileyhi Rajioun.

Militaires distingués



Mohamed O Ghoulam est natif de Mederdra en 1956. Enfant, il

Adjudant-Chef Mohamed O. Goular

fut parmi les premiers à entonner l'hymne du pays naissant. Ainsi, pétri d'un amour précoce de la patrie, son choix s'était très tôt porté vers le métier des armes. Il enfila alors l'uniforme militaire en 1977.

Mohamed O Goulam est ainsi promu ;

- Sergent en 1978
- Sergent chef en 1983
- Adjudant en 1986
- Adjudant-chef en 1990

Pendant ses longues années

de service, il travailla dans plusieurs formations militaires dont :

- Le Secteur Autonome de Voie ferrée
- Le Secteur Autonome de Ka
- La 2^{ème} région militaire
- Centre national d'Entraînement Commando
- La 6^{ème} Région Militaire.

Militaire exemplaire, il est apprécié aussi bien de ses chefs que de ses subordonnés. Son exemple mérite d'être suivi.

Adjudant Chef Amar O. Mohamed Maouloud



Amar O. Mohamed Maouloud né à Mederdra. Après avoir obtenu son diplôme CEP arabe et français, il entre au collège jusqu'en classe de 4^{ème}. Il interromp en 1975 ses études

secondaires pour rejoindre les rangs de l'Armée Nationale alors que celle-ci entrait de plein pied dans le conflit du Sahara Occidental.

Après sa formation, il est muté sur le front nord

Engagé dans les unités de premières lignes, il est cité à l'ordre de son unité qui s'illustra héroïquement dans les attaques de Chinguitti et Wadane en 1977.

Diplômes militaires

151/TRANS- 251/TRANS à

Rosso

- CIA à Rosso
- BT1 et BT2 exploitation Rad en France Agen – Montargis

Grade et nominations:

- Cal 01/01/77
- Sgt 01/01/1979
- S/C 01/01/1985
- Adj 01/04/88
- A/C P/C du 01/01/1991

En service depuis plus de 30 ans, l'adjudant – chef Amar O. Mohamed Maouloud a toujours su observer calme et sérénité et ce, quelle que soit la situation, ce qui lui a valu l'estime de ses chefs qui ont tenu à le citer en exemple.

Sergent Habib O. Alioun

Natif de Keur Macène en 1969, Habib O Alioun a rejoint les rangs de l'Armée Nationale (Fusilier Marin) le 1^{er} septembre 1989. Dès ses premiers pas d'incorporation, il s'est vite distingué parmi ses amis par sa fougue au travail et sa discipline exemplaire. Il sera promu au grade de caporal le 1^{er} janvier 1998 puis au grade de sergent en 2003.

L'intéressé a servi dans plusieurs zones du pays dont le Gorgol et le Trarza sur les rives du fleuve, mais aussi au Hodh Echargui où sa formation avait été déployée en 2004. En pleine

crise du Darfour, il était l'un des rares sous officiers à être choisi parmi les troupes qui devaient se rendre dans cette zone périlleuse pour assurer paix et sécurité. La mission n'ayant pas eu lieu, l'unité à laquelle appartient le sergent prit la dénomination de 2^o Groupement Spécial d'Intervention ce qui permit à ce dernier de fouler les terrains aussi inhospitaliers que mythiques des Majabat Al Koubra, El Hank, Arek'chach, Ghalemane les Dhar de Tichit et de Walata. Quatre années durant, le sergent Habib a toujours été présent à toutes les missions dont son unité est

chargée. Cette assiduité à ces missions successives, la constance aux exercices divers ainsi que la rigueur du terrain ont marqué la personnalité du sergent Habib ; cela transparaît d'ailleurs dans les appréciations remarquables de ses chefs qui l'ont eu sous leurs ordres.



Hommage

DOCTEUR ABDELLAHI OULD BAH, ancien Ministre de la Défense Nationale



Docteur Abdellahi Ould BAH, compte parmi les rares hommes qui ont conduit la destinée de notre armée nationale en tant que Ministre de la Défense Nationale. Son nom aura été associé, deux années durant, aux grandes décisions militaires. A ce titre, hommage lui est rendu en guise de reconnaissance.

Né en 1935 à Boutilimit, feu Docteur Abdellahi O BAH y fit son école coranique jusqu'à l'âge de 10 ans avant d'intégrer, en 1945, l'école primaire de la bourgade qui l'a vu naître. Elève doué, il ne fit que deux années à l'école primaire pour obtenir, en 1947, le Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires (CEPE). Admis au collège Xavier COPPOLANI de Rosso, en 1948, il en sort en 1952 auréolé du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). En 1953, il voyage pour Dakar où il intègre le Lycée Van Vollen Hoven. Trois années plus tard, en 1956, il obtient le Diplôme du Baccalauréat, série : Sciences expérimentales. De 1956 à 1959, il entame des études supérieures à la faculté de médecine de Dakar avant de les achever par trois années d'études à la faculté de médecine de Paris. Après l'internat de médecine à l'hôpital de Compiègne (France), en 1964, il suit de 1965 à 1968, à la faculté de médecine de Paris, des cours de spécialisation en cardiologie. Feu Docteur Abdellahi O Bah a oc-

cupé plusieurs postes de responsabilité à son retour au pays dont on peut citer :

1964-1965 : Médecin Chef à Néma et à Atar.

1968 : Médecin Chef à Néma.

1968 : Directeur de la Santé

1971 : Coordinateur National de la Campagne contre le Choléra.

1971 : Ministre de la Santé (Responsable National du plan d'Urgence).

Février 1975- Février 1977 : Ministre de la Défense Nationale.

Février-Octobre 1977 : Ministre du Développement Rural.

Octobre 1977- Juillet 1978 : Gouverneur de la 8ème Région.

1983-1991 : Médecin à l'Hôpital National.

admis à faire valoir ses droits à la retraite, le 31 décembre 1991, il fut rappelé à ALLAH, le 11 mars 2009.

Le défunt était un homme pieux, franc et modeste. Il était marié et père de plusieurs enfants. Qu'Allah lui accorde toute Sa miséricorde. Inna Lillahi we Inna Ileyhi Rajioun.



Dossier

des unités engagées ou effectuant une manœuvre,

- Soutien sanitaire direct (rassurage, premiers soins des unités et EVASAN) des unités engagées ou effectuant des manœuvres ou des exercices.

Akhbar el Jeich: Quelles sont les interventions faites jusqu'à présent?

Commandant Bataillon:

Bien que de création récente, le Bataillon a déjà soutenu deux manœuvres : une à Akjoujt au profit de la « Compagnie de Sécurité et d'Intervention » à la 6^e Région Militaire et une autre au profit du Groupement Spécial d'Intervention N° 5, au cours d'une manœuvre à Aleg, en plus d'autres missions effectuées lors de la célébration de la fête du 25 Novembre.

Akhbar el Jeich: Comment se fait l'intervention?

Commandant Bataillon: Elle se fait soit :

- Par l'envoi de missions de réparation de matériels
- Par l'engagement d'une équipe provisoire de soutien aux unités

de combat ou de manœuvre.

Cette équipe peut prendre des formes différentes, en fonction du volume, des missions et du lieu de la manœuvre effectuée par l'unité soutenue.

Akhbar el Jeich: Les missions effectuées par le Bataillon en temps de paix diffèrent de celles effectuées en temps de guerre. Comment ?

Commandant Bataillon: Les missions du Bataillon sont essentiellement basées sur le soutien des unités de l'Armée Nationale pour qu'elles soient aptes à accomplir leurs missions.

En temps de paix, les missions sont réduites aux simples réparations au profit des formations et au soutien des unités de manœuvre.

En temps de guerre et de crise, le domaine d'intervention s'élargit pour fournir le soutien aux unités de combat.

Akhbar el Jeich: Quelles sont vos perspectives d'avenir pour améliorer le rendement du Bataillon?

Commandant Bataillon: est prévu dans de brefs délais la construction du PC du Bataillon, selon les critères requis, permettra à l'ensemble des unités d'améliorer leur rendement et rehausser le niveau de leurs capacités en général. Par ailleurs, nous continuerons à parfaire le niveau du personnel à travers une formation continue.

Akhbar el Jeich: Un mot à adresser aux différents chefs militaires sur les conditions de réussite de l'intervention du Bataillon?

Commandant Bataillon:

Pour les unités opérationnelles :
1 - Manipulation des matériels avec professionnalisme pour éviter les dépenses pour leur réparation.

2 - Economie des moyens (matériels, carburant)

Pour les autres formations :
unités :

Veiller à l'entretien des matériels disponibles et les utiliser de façon correcte et quand il le



Dossier



ce qui empêche un bon stockage et un bon maintien en condition des moyens et influence d'autres domaines tels que les conditions de vie et la formation. Sur un autre plan, nous faisons face à un autre problème lié au manque de personnel (officiers et sous-officiers spécialisés dans les différents domaines de soutien tels que la gestion, la santé et les transmissions).

Akhbar el Jeich: Comment avez-vous pu surmonter les obstacles liés à la formation et à l'adaptation des matériels aux nouvelles missions?

Commandant Bataillon:

L'embryon de ce Bataillon, initialement dénommé « Compagnie Mobile de Soutien », a été envoyé à son emplacement actuel à Tiguent par l'Etat – Major National en Avril 2011. Ce positionnement a précédé la décision de création. Au cours de cette période, une partie du personnel a bénéficié d'une formation de base fournie par la coopération américaine. En début de deuxième phase, un autre contingent a été l'objet de la même formation.

Ces deux formations ont permis au personnel d'atteindre un bon niveau d'entraînement nécessaire (tir tactique effectué en mouvement et en position fixe, le secourisme, les transmissions et la protection des équipes de réparation).

Quant au matériel en dotation, il est de bonne qualité et est compatible avec les missions qui nous sont confiées. Nous bénéficierons ultérieurement d'autres

moyens.

Nous disposons de gros moyens comme les grues, les camions, les citernes d'eau et de carburant, en plus d'autres moyens légers, en l'occurrence les ateliers mobiles équipés en matériels de réparation, ainsi que d'ambulances et de véhicules 4X4 pour le transport de troupe. Le Bataillon dispose également d'autres moyens de combat offrant une protection immédiate à ses équipes engagées sur le champ de bataille, étant admis que l'équipe de soutien provisoire doit se trouver à une distance de 05 à 07 kilomètres des unités soutenues.

Akhbar el Jeich: Quels sont les domaines d'intervention du Bataillon?

Commandant Bataillon: Ils sont divers :

- Réparation des véhicules, de l'armement, de l'optique et des transmissions,
- Soutien en munitions, hydrocarbures et pièces détachées



POUR ECLAIRER LE LECTEUR, AKHBAR EL JEICH S'EST ENTRETENU AVEC LE COMMANDANT EL KHALIL O EL HACEN COMMANDANT LE BATAILLON LOGISTIQUE

Akhbar el Jeich: Une présentation du Bataillon Logistique

Commandant Bataillon: Ce bataillon est la première unité au sein de l'Armée Nationale chargée du soutien des unités, en temps de paix comme en temps de guerre.

Autonome sur le plan administratif et dépendant de l'autorité directe du Directeur du Matériel, cette structure est créée par décision ministérielle N° 0545 du 12 Juillet 2011.

Akhbar el Jeich: Quelles sont les raisons qui ont conduit à la création de ce Bataillon?

Commandant Bataillon: Cette formation à personnel polyvalent a été créée pour combler le vide opérationnel dans le domaine du soutien logistique, en offrant plus de souplesse en matière de soutien, car il est il-

logique que l'Armée Nationale ne possède pas de telles unités face aux défis actuels. Il était donc nécessaire de faciliter aux unités l'accès au soutien et donner à ce dernier un aspect opérationnel pour qu'il puisse répondre efficacement aux besoins des unités de combat.

Akhbar el Jeich: Quelles sont ses missions?

Commandant Bataillon: Le Bataillon Logistique intervient, en temps de paix comme en temps de guerre, au profit des unités dans les domaines de réparation, d'approvisionnement et de santé.

• En temps de paix :
- Fournir le soutien technique (réparation de matériel) aux unités de l'Armée Nationale pour rehausser leur niveau de disponibilité,
- Fournir un soutien direct aux

unités au cours des exercices manœuvres,

- Améliorer le niveau des conducteurs et des techniciens l'exercice sur le terrain.

• En temps de guerre et de crise
- Fournir un soutien direct aux unités sur le champ de bataille. Pour cela, le Bataillon est titulé en :

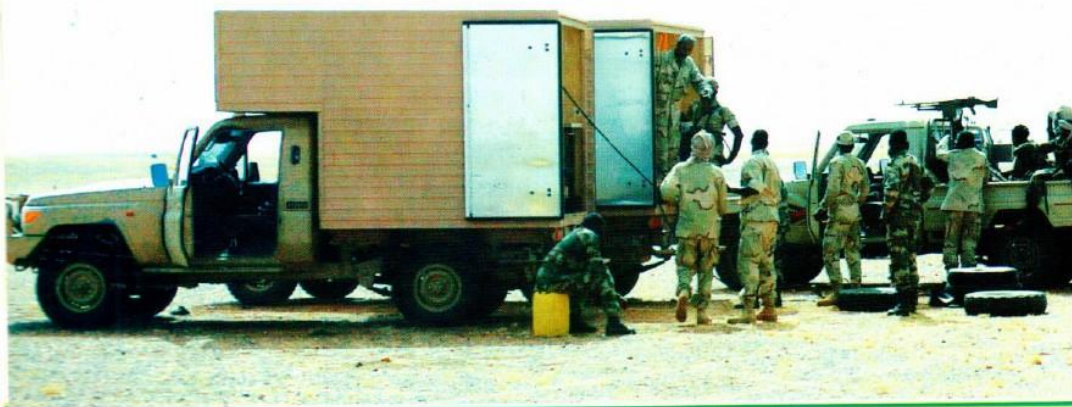
- 01 Compagnie de Commandement et de Services

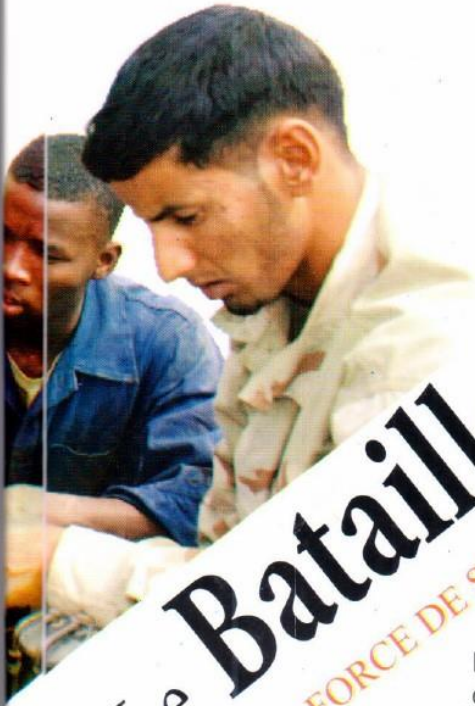
- 02 Compagnies Mobiles Réparation

- 01 Compagnie d'Approvisionnement et Soutien Sanitaire.

Akhbar el Jeich: Quels étaient les défis enregistrés au début ?

Commandant Bataillon: Il y a toujours des difficultés et obstacles au début. L'obstacle majeur rencontré était l'absence d'une infrastructure disponible.





Le Bataillon Logistique

UNE FORCE DE SOUTIEN AUX UNITÉES OPERATIONNELLES

Ce Bataillon a été créé pour que l'Arme Logistique soit à même d'accompagner la nouvelle stratégie militaire nationale basée depuis quelques années sur la manœuvre rapide et le mouvement permanent, en vue d'assurer la protection de l'intégrité territoriale et éradiquer les menaces.

Il a aussi pour mission d'assurer un écoulement rapide et facile des ravitaillements et du savoir-faire technique nécessaires aux unités de combat sur le champ de bataille, dans des zones situées à des centaines de kilomètres des centres de commandement et des dépôts de munitions et de carburant. C'est donc une révolution imposée par les contraintes du terrain pour casser la routine des procédures administratives relatives au ravitaillement. Le soutien logistique fourni

par le Bataillon Logistique comprend le carburant, les pièces détachées, la mécanique (réparation des véhicules en panne pour les ramener sur le champ de bataille ou leur démontage pour récupérer les pièces encore opérationnelles et incinérer le reste), les transmissions (entretien et réparation des moyens transmissions pour assurer l'écoulement des ordres tactiques entre les unités engagées); en plus des évacuations sanitaires et de la fourniture des soins de première urgence aux blessés par l'utilisation des ambulances.

Un élément du Bataillon Logistique accompagne avec ses moyens toute unité engagée proportionnellement à l'effectif de cette dernière.





- Capitain Sidi Mohamed Hideid
- Traduction: Cdt Mohamed Limam Ould Ahmed Salem
- Photos: SGT Ahmed Mahmoud ould Mohamed



L'Événement

voriser la sédition. Il a présenté des recommandations pour impulser positivement le journalisme.

Le cinquième thème traité avait pour objet « La migration clandestine ». Le Commissaire Mohamed Abdellahi Ould Taleb Abeidi dit Ould Adde a présenté un rapport technique illustré de documents et de cartes sur ce phénomène et les efforts entrepris par les autorités pour l'éradiquer, prenant comme appui les statistiques des cinq derniers mois de 2011 et des mois déjà écoulés de 2012. Il a précisé que parmi 77.000 migrants entrés au pays, 18.000 sont restés sur le territoire, mettant en exergue la stratégie de la Direction de la Surveillance Territoriale et des autorités sécuritaires pour lutter contre cette migration et ses séquelles. Il a souligné que le cumul de ces migrants pourrait entraîner au cours de quelques années la constitution d'une grande colonie de migrants équivalant à la population de l'une de nos villes comme Kiffa dont la population est estimée à 90.000 habitants. Ceci pourrait avoir des conséquences sur la sécurité du pays, son identité et son développement, surtout si l'on sait que la plupart des migrants sont des jeunes, ce qui peut avoir des incidences sur l'emploi, la

santé et l'éducation. Le conférencier a également souligné les types de crime liés à la lutte contre la migration clandestine, donnant comme exemple l'arrestation de bandes actives à l'échelon international, qui importent des mineurs ou font entrer les ressortissants de certains pays africains avec des papiers falsifiés. Une bande hispano-bulgaro-africaine fut la dernière à être arrêtée. Il a aussi évoqué les efforts de la Surveillance Territoriale pour maîtriser le phénomène à travers une liaison automatique entre cette dernière et les différents points de passage frontaliers, de telle manière à assurer un contact entre la Direction et la sécurité des frontières, sur la base de données unifiées. Il a indiqué que les autorités sont à pied d'œuvre pour créer une unité d'analyse d'informations pouvant soutenir leur action.

Le sixième exposé intitulé « Rôle de la douane dans la lutte contre le trafic » a été présenté par l'inspecteur Abderrahmane qui a parlé du rôle de la douane dans l'effort sécuritaire matérialisé par la lutte contre le trafic des matières interdites telles que les armes, la drogue et les produits contrefaits, passant en revue les mécanismes utilisés à cet effet par la douane et les organisations interna-

tionales impliquées.

Le septième exposé présenté par le Capitaine Sidi Mohamed Ould Heddeid, traite de la « Défense de l'intégrité territoriale ». L'exposant a parlé de la situation de désarmement dans laquelle se trouvait l'Armée mauritanienne ces dernières années. Cette situation a été exploitée par les groupes terroristes pour s'introduire dans le pays et mener leurs opérations entamées par celle Lemgheitti en 2005, puis El Ghalawiya en 2007 et Tourine, respectivement à 160 km, 400 km et 600 km en profondeur du territoire national. Il a mis en exergue le caractère asymétrique et imprévisible de cet ennemi, avant de passer en revue les efforts consentis par les autorités pour moderniser l'Armée en lui fournissant les moyens nécessaires pour la protection de l'intégrité territoriale. Parmi les moyens fournis il y a des lance-roquettes, des avions de combats. Il a également été créé des Groupements Spéciaux d'Intervention dotés d'armes légères et ayant une autonomie de mouvement, de manœuvre et de combat. Des points de passages ont été identifiés et le Bataillon Blindé est transféré au point stratégique d'Aleg au centre du pays.

Après les exposés, les officiers ont répondu aux questions diverses des journalistes. Les participants ont conclu un certain nombre d'importantes recommandations visant dans leur globalité à renforcer le partenariat entre les médias, l'Armée et la sécurité. Ils ont demandé une réflexion d'ensemble entre les deux parties qui aboutirait à la mise en œuvre d'une feuille de route qui permettrait aux journalistes de savoir comment traiter les questions militaires, en faisant la différence entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas.



L'Événement

Atelier Conjoint entre Militaires et Civils:

TRAITEMENT DES AFFAIRES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

L'hôtel El Khater a abrité le 25 Avril 2012 un forum de réflexion intitulé : « Traitement des questions de sécurité et de défense », organisé par le Regroupement de la Presse Mauritanienne (RPM), en coordination avec le Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement.

Le forum a connu cette année la participation de toutes les composantes des Forces Armées et de Sécurité, en plus de plusieurs journalistes et hommes de médias. Dans son discours d'ouverture, Maître Hamdi Ould Mahjoub, Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, a indiqué : « La mission principale de l'institution militaire étant la défense de la patrie, il est nécessaire, pour que cette mission puisse être remplie, que cette dernière s'ouvre sur l'opinion publique qu'elle doit informer sur la nature spécifique de cette mission, avec ce qu'elle exige comme esprit de patriotisme, cohésion, solidarité et souci permanent de préserver le secret militaire, en temps de paix comme en temps de guerre. La presse, peut dans ce cadre, être un soutien aux Forces Armées et de Sécurité et un trait d'union pour véhiculer son noble message, en tenant compte de la spécificité de l'action militaire et en se gardant bien de diffuser des informations susceptibles de servir l'ennemi ou influencer sur le moral des forces armées ».

De son côté, Mr Mamadou Sy, président du RPM, a salué « la réponse positive de l'Etat - Major National, représenté par la Direction de la Communication et des Relations Publiques à l'appel d'inviter le Re-



groupement pour le contact et le débat avec les médias », avant d'ajouter que « l'information est devenue maintenant l'une des priorités du moment et un droit acquis du citoyen selon les normes morales ».

Plusieurs exposés ont été présentés au cours du forum dont le premier était intitulé « ce qu'attendent les journalistes des sources concernées par la sécurité et la défense », présenté par le secrétaire exécutif du RPM, Mr Isselmou Ould El Moustapha, qui a passé en revue les efforts déployés récemment par l'Armée Nationale pour améliorer la qualité des rapports avec les médias et le progrès constaté par les journalistes dans ce domaine. Il a précisé que le lien entre les deux parties est condamné à se pérenniser au service du citoyen que l'Armée doit protéger et en garantir la fierté et la dignité, et que la presse doit lui assurer sa liberté et son droit d'accéder à l'information.

Le second exposé a été présenté par le Lieutenant - Colonel Abou Mamadou Sow, sur le thème « Renforcement du sens de sécurité ». Le conférencier a parlé de la question militaire et du rôle de l'Armée dans le renforcement de la sécurité et des efforts qu'elle a consentis récemment pour améliorer ses moyens. Le Lieutenant - Colonel Sow a égale-

ment souligné l'importance de sécurité extérieure liée à la notion de la souveraineté de l'Etat pour laquelle la Mauritanie a mobilisé beaucoup de moyens militaires (Air, Terre, Mer). Il a précisé que ces efforts resteront insuffisants s'ils ne sont pas accompagnés d'un soutien actif de la part des citoyens. Il n'a pas manqué d'évoquer le rôle médiatique de l'Armée en matière de sécurité et de traitement des questions sécuritaires.

Le troisième exposé sur l'approche de la Gendarmerie Nationale sur les exigences de la sécurité et de la défense a été présenté par le Lieutenant - Colonel Ahmed Ammou Ould Jeddeine qui a parlé de la notion de sécurité et les efforts consentis par le Corps pour la fournir, passant en revue un lot de mesures introduites par la Gendarmerie comme le Numéro Vert gratuit. Il a parlé de la relation des Médias avec la Gendarmerie en disant : « Le gendarme est discret par nature et le journaliste est assoiffé d'information par nature, et il faut trouver un moyen pour les concilier ».

Le commandant Ahmed Salem Ould Lekbeid a présenté le quatrième exposé sur le thème : « Rôle de la presse face aux défis sécuritaires ». Il a mis l'accent sur le désaccord naturel entre le militaire soucieux de taire l'information et celui du journaliste de l'obtenir, appelant à chercher un pont d'entente entre les deux. Il a parlé du rôle joué par la presse dans la société et des moyens dont elle dispose pour, d'une part, aider à la consolidation de la sécurité et de la paix sociales et, d'autre part, fa-



Commemoration du 20^{ème} anniversaire du 2^{ème} BC

Des élèves de l'Ecole Supérieure Polytechnique primés



L'annexe de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Nouakchott a abrité, dans la matinée du 14 mars 2012, la cérémonie de distribution du prix Yahya O Hamidoun, éminent chercheur et mathématicien mauritanien disparu en 2010.

C'est à l'initiative de Monsieur Mohamed O Tolba, collègue de Yahya dont il a voulu honorer la mémoire et magnifier le travail que ce prix est né avec le concours du professeur Alain Plagne de Polytechnique Paris et ami personnel du défunt.

Cette première édition du prix Yahya O. Hamidoun a récompensé les lauréats du concours des deux niveaux scolaire et universitaire.

Deux élèves de l'Ecole Supérieure Polytechnique ont été primés dans le niveau secondaire. Il s'agit de Sidi Moulaye O. Sidna et de Mohamed Abderrahmane O El Kory. La performance accomplie par les élèves de l'Ecole Supérieure Polytechnique démontre le niveau d'excellence d'instruction que ces élèves reçoivent dans ce nouvel édifice du savoir.

Le prix du niveau universitaire est revenu à M. Daha O Mohamed El Moustapha, étudiant à l'ENS.

Plusieurs personnalités ont assisté à la première édition de ce prix dont notamment le Lieutenant-colonel ingénieur Mohamed O Ahmed Mahmoud, commandant l'Ecole Supérieure Polytechnique, le Président de l'université de Nouakchott ainsi que d'éminents professeurs et chercheurs dans le domaine des mathématiques.

Il est à rappeler que le jury était composé de professeurs mauritaniens de la diaspora, des universités de Washington (USA), Pierre et Marie Curie (France), Düsseldorf (Allemagne) ainsi que de professeurs de l'Université de Nouakchott.

Le comité d'organisation compte rééditer ce prix chaque année en vue d'honorer la mémoire de Yahya O Hamidoun d'une part, et encourager les mauritaniens à la recherche dans le domaine des mathématiques, d'autre part.

Le camp de Jreida a abrité, le 1^{er} avril 2012 les festivités, la célébration du 20^{ème} anniversaire de la création du 2^{ème} Bataillon Commando. Le représentant personnel du Chef d'Etat Major National à cette cérémonie, le Colonel El Hacène O MEGUETT a passé les troupes en revue accompagné du lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould WENNE, Commandant du 2^{ème} BC.

A l'issue du cérémonial de lever des couleurs et du chant de l'hymne national, une impeccable parade avait été organisée par les troupes présentes. Une visite des infrastructures a, par la suite, permis d'évaluer les efforts consentis par le commandement pour doter cette formation d'élite des infrastructures de base.

Les festivités de ce jour ont été bouclées par un repas de corps où cohésion, convivialité et fraternité d'armes ont été les maîtres mots. Ce fut pour le Colonel El Hacène O MEGUETT, d'exhorter, au nom du Chef d'Etat Major National, l'ensemble des éléments du 2^{ème} BC à bien s'acquitter de leurs tâches selon leurs degrés de responsabilités respectives. Il a aussi souligné l'importance de chaque niveau de commandement afin que puisse s'incarner en chacun le sens de la responsabilité. Paraphant le livre d'or du bataillon, le représentant du Chef d'Etat Major National a souhaité que cette formation distinguée puisse atteindre les espérances que le haut commandement a placées en elle.

Passations de consignes et de Commandement



Le Général de Brigade Mohamed O Mohamed Znagui, Chef d'Etat Major National Adjoint a présidé, le 22 avril 2012 dans la ville d'Aleg, la passation de consignes et de commandement entre le commandant de la 7^{ème} Région Militaire entrant, le Colonel Mohamed El Moctar Ould MINNI et le Colonel Moctar O. BOLLE, commandant de région sortant.

Le Chef d'Etat Major National Adjoint a supervisé également, le 23 avril au PC de la 4^{ème} Région Militaire, à Sélibaby, la cérémonie de passation de commandement entre le nouveau commandant de la 4^{ème} RM, le Colonel Abdellahi O. Ahmedou Baba et le Colonel Mohamed O. Mohamed Lemine, Commandant de Région sortant.



Visite de travail de l'IGFAS en France

Dans le cadre de l'initiative « 5+5 DEFENSE » et suite à l'invitation de son homologue français, le Colonel Hanena O SIDI, Inspecteur Général des Forces Armées et de Sécurité a pris part à la 3^{ème} conférence des inspecteurs généraux tenue à Paris, du 12 au 13 avril 2012.

L'ordre du jour a discuté, entre autres sujets, les procédures d'inspection générale dans l'institution militaire, les ministères de la défense et les instances connexes. Au cours d'une communication qui a été présentée, le Colonel Hanenna O.SIDI a souligné l'intérêt accordé par notre pays aux structures d'inspection internes et à l'évaluation des risques découlant des défis sécuritaires, les coûts qu'ils engendrent et ce, malgré les restrictions budgétaires des pays.

Visite d'une délégation portugaise



Dans le cadre de la coopération entre notre pays et le Portugal, une délégation conduite par le Colonel **Rui Manuel Carlos Clairo** s'est rendue à Nouakchott du 22 au 24 Avril, pour prendre part à la deuxième réunion de la Commission Mixte de Coopération Militaire Mauritano-Portugaise.

La délégation mauritanienne conduite par le Colonel Brahim Vall Ould Cheibany, Chef du 3^{ème} Bureau, comprenait les représentants de la DIRMAR et de la DIRAIR. Les travaux de la commission mixte ont porté essentiellement sur le renforcement de la coopération militaire entre les deux pays, notamment, dans les domaines de la formation et de la sécurité transnationale.

Info FARIM

Le Chef d'Etat-major National inaugure un centre de recensement à l'EMN



Dans le cadre de l'opération d'enrôlement des populations qui se déroule actuellement sur l'ensemble du territoire national, l'Agence Nationale du Registre des Populations (ANRPTS) a procédé à l'installation, dans l'enceinte de l'Etat-major National, d'un centre équipé de recensement. Ce centre, qui a été inauguré le 25 Mars 2012, par le Chef d'Etat-major National, accompagné de ses chefs de bureaux, des directeurs, et des commandants de formations de la garnison de Nouakchott, se charge du recensement des militaires et leurs familles non encore recensés sur l'ensemble du territoire national.

Visite d'un responsable d'AFRICOM

Le Contre Amiral Brian LOSEY, accompagné de son Conseiller Politique a effectué une visite en Mauritanie du 27 au 28 mars 2012 . Au cours de son séjour, le responsable d'AFRICOM a été reçu en audience par le Général de Division Mohamed O Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat Major National. L'entretien a porté sur les relations de coopération-entre notre pays et AFRICOM et les voies et moyens en vue de les consolider



Le Général de Brigade Mohamed O Mohamed Znagui a présidé le 20 Avril à la cérémonie de passation de commandement du nouveau Commandant de l'EMIA le Colonel Moctar O. Bollé en remplaçant du Colonel Mohamed Zeine O Mohamed.

Au cours du déplacement il a pu visiter les nouvelles infrastructures de l'Ecole avant de tenir une réunion avec l'ensemble des officiers de la Garnison d'ATAR. Le Chef d'Etat- Major National a demandé à tous redoubler de vigilance pour s'acquitter convenablement des missions sécuritaires qui sont les leurs.

Passation de Commandement à l'EMIA



Le ministre de la défense nationale reçoit...

L'Ambassadeur du Soudan à Nouakchott

Le Ministre de la Défense Nationale, M. Ahmedou Ould Iday Ould Mohamed Radhi a reçu, en audience, le 07/03/2012 l'Ambassadeur du Soudan en Mauritanie, Son Excellence Mr. Yassine Awad Ismaël.

Les relations de coopération entre les deux pays ont été discutées, lors de l'entretien, qui s'est déroulé en présence du Général de Brigade, Mohamed Ould Cheikh Ould El Hady, Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale.



L'Ambassadeur du Sénégal

L'Ambassadeur de la République du Sénégal auprès de notre pays SEM, Mamadou Kane été reçu en audience, le 20/03/2012 par M. Ahmedou Ould Iday Ould Mohamed Radhi, Ministre de la Défense Nationale. Les entretiens ont porté sur les relations de coopérations entre les deux pays.

L'audience s'est déroulée en présence du Conseiller Juridique du Ministre, Secrétaire Général du Ministère par intérim et des Directeurs de Relations Extérieures et du Chef du Bureau de Coordination au Ministère de la Défense.



Le CEMN visite le Lycée Militaire et l'Ecole Supérieure Polytechnique

Le Général de Division Mohamed O Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-Major National a effectué le 24 Avril, une visite à l'Ecole Supérieure Polytechnique et au Lycée Militaire de Nouakchott.

Au cours de son déplacement le CEMN a tenu une réunion avec les autorités de ces deux institutions Officiers et corps enseignants.

Le CEMN a exhorté l'ensemble à fournir plus d'effort en vue de rehausser le niveau d'instruction au niveau de ses deux établissements d'excellence. Ceci a-t-il dit se reparaitra sur le niveau d'enseignement sur le plan national, car c'est dans cette optique que ces écoles ont été créées.

Au Lycée Militaire, Le Général de Division Chef d'Etat-Major National a visité le laboratoire Expérimental de l'école, l'un des plus importants laboratoires des établissements scolaires du pays ; il s'est par la suite rendu dans la Dortoirs des élèves de l'Ecole Supérieure Polytechnique. Pour s'acquérir de leur Condition d'hébergement.



Info FARIM

Coup d'envoi du 1^{er} marathon international de Nouakchott

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a donné le 06 avril 2012 au Complexe Olympique, le coup d'envoi du marathon de Nouakchott, le premier du genre, en présence du Premier Ministre, de la Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Mme Cisse mint Boide et d'autres hautes personnalités du gouvernement.

Ce marathon a été organisé par le ministère de la culture, de la jeunesse et des sports en collaboration avec la fédération mauritanienne d'athlétisme dans le cadre des activités de la journée nationale du sport. Il comprend des distances de 42 Km, 21 Km, et 10 Km pour hommes et femmes en plus de 5Km pour les personnes handicapées.



Le Ministre de la Défense Nationale se rend en Libye

Sur invitation de son homologue libyen, le Ministre de la Défense Nationale, M. Ahmedou Ould Idey Ould Mohamed Radhi, a effectué une visite du 11 au 12 mars à Tripoli, pour prendre part à la conférence régionale sur la sécurité des frontières.

Le Ministre de la Défense Nationale a précisé que cette conférence, à laquelle ont pris part dix pays, a permis de discuter du phénomène du trafic des armes et de la drogue et celui de l'immigration clandestine. Il a ajouté que la rencontre a validé un plan consistant à traiter ces phénomènes à travers la coordination et l'échange de renseignements.

M. Ahmedou Ould Idey Ould Mohamed Radhi était accompagné au cours de ce voyage par une importante délégation militaire.

Le MDN en visite au Soudan

M. Ahmedou Ould Idey Ould Mohamed Radhi, Ministre de la Défense Nationale, accompagné d'une importante délégation militaire a effectué une visite au Soudan du 1^{er} au 6 avril, sur invitation de son homologue soudanais. Au cours de cette visite, le Ministre de la Défense Nationale a été reçu en audience par le Président de la République du Soudan Monsieur Ahmed Hassan El Béchi auquel il a remis une lettre du président de la République, monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz ayant trait aux rapports de coopération entre les deux pays. La délégation ministérielle a eu l'opportunité de visiter plusieurs établissements d'instruction et des infrastructures militaires.



Forces Armées et Presse

UNE NOUVELLE APPROCHE DANS LE TRAITEMENT DES AFFAIRES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

Voila pour la deuxième fois que l'Armée Nationale, à travers la Direction de la Communication et des Relations Publiques, participe à un atelier organisé par le Regroupement de la Presse Mauritanienne au sujet générique de la Défense et de la Sécurité.

Cette initiative du RPM d'organiser de telles rencontres en y associant l'armée, a obtenu l'adhésion de l'Etat-Major National, conscient en cela de la nécessité de communiquer au sujet de l'institution pour en donner une perception nouvelle. Cela prouve la réelle volonté de s'ouvrir aux médias, en général et à la presse locale, en particulier. D'ailleurs, l'atelier qui s'est tenu le 25 avril 2012, n'est que la résultante des recommandations issues du premier atelier tenu en 2011 dont l'une faisait mention de la tenue périodique d'une telle activité. Le cadre d'échange ainsi créé a permis aux deux parties de briser la glace et de dissiper l'atmosphère latente de méfiance.

Gageons, que ce second atelier du genre a été une réussite parce que l'Armée a pu amener dans son sillage les autres composantes des forces armées et de sécurité que sont la Gendarmerie, la Garde, la Police et la Douane, qui ont, à leur tour, contribué à animer les débats et apporté leur contribution dans l'approche sécuritaire .

La mise sur pied d'une commission conjointe qui aura à charge de rédiger une charte d'honneur, permettra aux deux parties de définir les contours de leurs échanges. Il est à espérer que la confiance mutuelle finirait par régir les rapports communs et ce, dans le strict respect réciproque des règles codifiant le métier des armes et celui de la plume.



Annnonce

En vue de promouvoir et de vulgariser le patrimoine historique militaire, la Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) est chargée de mettre en œuvre un Musée dédié aux forces armées nationales. Ce faisant, la DCRP se lance dans une campagne de collecte d'objets historiques appartenant ou ayant appartenu aux anciens militaires ou résistants. Ces objets peuvent être des armes, des tenues, des équipements, des coiffures, des drapeaux, des fanions, des insignes, des médailles, des iconographies et tous autres documents ayant trait aux Forces armées nationales ou à la résistance. Ces collections peuvent être cédées gratuitement, prêtées temporairement ou vendues au Musée.

Dans ce cadre, il est fait appel à toutes les bonnes volontés, institutions publiques et privées, personnes morales et particuliers, professionnels et amateurs, nationaux et étrangers de contribuer, chacun à sa manière, à la sauvegarde et à la diffusion de la mémoire combattante et à la symbolique de nos grands anciens. Donations, cessions, apports techniques, conseils et suggestions, toutes participations qui pourront aider au processus de mise sur pied de ce noble projet sont les bienvenues.

Contacts :

361 02 205 - 220 20 305

dcrp@mauritel.mr
bp: 208 tel: 225002255



EL AKHBAR Jeich



Votre fenêtre sur
l'Institution Militaire

Le Bataillon Logistique

UNE FORCE DE SOUTIEN AUX
UNITES OPERATIONNELLES



Etat-major national N°32 mai-juin 2012

**TRAITEMENT DES AFFAIRES
DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ**
Atelier Conjoint entre
Militaires et Civils

**L'Emir
BAKAR OULD SWEID'AHMED**
La vie d'un combattant,
le destin d'un martyr